

ETUDE SUR L'IMPLICATION DU PEUPLE AUTOCHTONE A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN DES VILLAGES DE SOARIAKE, SUD-OUEST DE MADAGASCAR

RAHARINORO Jeannette Faranirina et
RABEKOTO Andrinjarisoa Heritiana

1: Laboratoire de Recherche Interdisciplinaire sur la
Dynamique sociale, la Population et l'Environnement
(LARIDYPE), Université de Toliara ;
raharinorojeannette@gmail.com Tél. : 034 63 737 46
2: École Doctorale Lettres-Humanités et Indépendance
Culturelle (LHIC), Université de Toliara, Madagascar
Association MAROVANY, Rising from the depths ;
andrinjarisoa@gmail.com

Résumé

Les écosystèmes côtiers et le littoral de la région du Sud-Ouest de Madagascar sont menacés par des pressions croissantes liées au développement de divers secteurs d'activités humaines et aux impacts des changements climatiques. Ainsi, l'Etat malgache a pris le moyen de décentraliser la gouvernance des ressources naturelles au niveau local dans le système des aires protégées de Madagascar. D'où le choix de la présente recherche qui a pour objectif principal d'observer et de décrire la mobilisation du peuple pêcheur à la cogestion et protection des réserves de ressources naturelles. Elle vise trois objectifs spécifiques dont: (1) inventorier et déterminer la structure du groupe ethnique du peuple autochtone du littoral; (2) identifier les acteurs clés dans la protection de l'environnement marin; et enfin (3) décrire la participation des Vezos à la conservation de ressources naturelles. Des investigations sur terrain ont été réalisées avec la participation de la communauté locale en utilisant des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives. Nous avons adopté ainsi des inventaires et des interviews semi-directifs aux personnes ressources en adoptant la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARP). 10 différents groupes ethniques autochtones ont été répertoriés dans les cinq fokontany concernés sur la gestion des réserves de ressources naturelles dans l'aire marine protégée Soariake. Ceux sont des groupes

patriarcaux des clans vezos dans le littoral de la commune rurale de Tsifota qui est localisée à 80 kilomètres au nord de la ville de Toliara. Depuis 2008, trois groupes des acteurs clés sont impliqués différemment sur l'appui à la gestion de cette aire marine protégée, ils s'agissent de l'État, le Secteur privé et les Organisations de la société civile dans lesquelles les communautés vezos se sont regroupées. Elles ont utilisé une convention sociale dénommée « dina » sur la gestion de sept réserves marines qu'elles ont mises en place pour consolider la protection de l'environnement marin.

Mots-clés : Convention sociale, environnement marin, protection, Soariake, Madagascar, Vezo

Abstract

The coastal ecosystems and the coastline of the Southwest region of Madagascar are threatened by increasing pressures linked to the development of various sectors of human activity and to the impacts of climate change. Thus, the Malagasy State has taken the means to decentralize the governance of natural resources at the local level in the system of protected areas of Madagascar. Hence the choice of this research which main objective is to observe and describe the mobilization of the fishing people to the co-management and protection of the reserves of natural resources. It has three specific objectives including: (1) inventorying and determining the structure of the ethnic group of the coastal indigenous people; (2) identify the key players in the protection of the marine environment; and finally (3) describe the participation of Vezos in the conservation of natural resources. Field investigations were carried out with the participation of the local community using quantitative and qualitative data collection tools. We have thus adopted inventories and semi-structured interviews with resource people by adopting the Accelerated Participatory Research Method (MARP). 10 different indigenous ethnic groups have been identified in the five fokontany concerned on the management of natural resource reserves in the Soariake marine protected area. These are patriarchal groups of Vezo clans on the coast of the rural commune of Tsifota which is located 80 kilometers north of the city of Toliara. Since 2008, three groups of key players have been involved

differently in supporting the management of this marine protected area, namely the State, the private sector and the civil society organizations in which the Vezo communities have grouped together. They used social convention called "dina" on the management of seven marine reserves which they set up to consolidate the protection of the marine environment. Compared to the study that we did on the management of the terrestrial protected area (Tsinjoriake) which also involves the Vezo communities, the protection of the marine protected area is advanced on the implementation of the use of "dina ". However, the production of fishery resources after the closure of the reserves is concrete and this is one of the main sources for the motivation of the vezos to apply this convention. The local subsidy to mobilize the involvement of the local population is still insufficient to improve their standard of living.

Keywords: Social convention, marine environment, protection, Soariake, Madagascar, Vezo

Introduction

Les écosystèmes côtiers et le littoral de la région du Sud-Ouest de Madagascar sont menacés par des pressions croissantes liées au développement de divers secteurs d'activités humaines et aux impacts des changements climatiques. Ainsi, l'État malgache a pris le moyen de décentraliser la gouvernance des ressources naturelles au niveau local dans le système des aires protégées de Madagascar. Ce système était né dans le cadre de la vision Durban par la suite de déclaration d'un ancien Président de la République de Madagascar lors du Congrès Mondial des Aires Protégées à Durban en septembre 2003, d'augmenter la surface couverte par les aires protégées à Madagascar de 1,7 millions d'hectares en 2003 à 6 millions d'hectares en 2012, soit au moins 12% du territoire national, en référence aux catégories des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (Borrini-Feyerabend et Dudley, 2005).

Cette extension est concernée par le renforcement du réseau national et la mise en œuvre d'un nouveau mécanisme de mise en place de nouveaux sites de conservation en impliquant la communauté locale sur la protection et gestion de l'aire protégée terrestre ainsi que marine. D'où le choix de la présente recherche qui a pour objectif principal d'observer et de décrire la mobilisation du peuple pêcheur à la cogestion et protection des réserves de ressources naturelles. De ce manuscrit, le nombre et la structure du groupe ethnique du peuple autochtone du littoral sont décrits, suivis de l'identification des acteurs clés dans la protection de l'environnement marin, et finalement la participation des vezos à la conservation de ressources naturelles

En fait, les villages auxquels s'intéresse cette étude sont localisés dans la commune de Tsifota (figure 1). Une nouvelle commune rurale qui appartient à la Sous-préfecture de Toliara II et se localise dans les cinq fokontany des communautés vezo pour la cogestion de l'aire marine protégée Soariake. Ils comprennent du Sud au Nord par les fokontany: Tsandamba, Salary nord I, Salary nord II, Bekodoy et Andravony. L'aire marine protégée Saoriake recouvre une surface totale de 38 293 Ha dont 38 258 Ha de zone d'utilisation contrôlée et 35 Ha de noyaux durs (WCS, 2019). Le processus de sa création est défini par la loi 2003/05 du 11 février 2003 portant Code de Gestion des Aires Protégées (COAP) ainsi que ses décrets d'application 2005-013 et 2005-848. Elle a suivi les étapes préconisées par le manuel de procédures pour la création des aires protégées marines à Madagascar édité par le Ministère de l'Environnement, des Forêts et du Tourisme en mars 2009. C'est une Reserve de Ressources Naturelles ou aire marine protégée de Catégorie VI avec un mode de gestion de type collaboratif, localisée à 90 km au nord de la ville

Édition : Spéciale Université d'ÉTÉ

de Toliara. Elle a obtenu le statut juridique de protection définitive suivant le Décret 2015-723 du 21 avril 2015 portant la création de la Reserve de Ressources Naturelles Soariake (WCS, 2019).

de l'environnement marin. Puis, quelques acteurs clés qui sont impliqués différemment sur l'appui à la gestion de cette aire marine protégée ont été inventoriés.

Résultat et Discussion

Nombre et structure du groupe ethnique dans la zone étudiée

Dix (10) différents groupes ethniques autochtones ont été répertoriés dans les 5 fokontany concernés sur la gestion des réserves de ressources naturelles dans l'aire marine protégée Soariake. Il s'agit de vezo Tandavake, vezo Tamarobe, vezo Sarambe, vezo Tsimamaoke, vezo Mahafale, vezo Marofohe, vezo Tamarofoty, vezo Tsianala, vezo Tejorie et vezo Temoita. Le groupe ethnique vezo Tsimamaoke est le plus représenté dans ces fokontany, il se trouve dans 3 fokontany et le seul existant à Bekodoy et Salary nord II. La majorité des groupes ethniques vezo se trouvent à Andravona puis à Tsandamba. La répartition de ces groupes par village est présentée sur le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Répartition des groupes du peuple autochtone dans la région d'étude

Groupe ethnique	Fokontany				
	Andravona	Bekodoy	Salary nord II	Salary nord I	Tsandamba
Vezo Tandavake	+	-	-	-	-
Vezo Tamarobe	+	-	-	-	+
Vezo Sarambe	+	-	-	+	-
Vezo Tsimamaoke	+	+	+	-	-
Vezo Mahafale	+	-	-	-	+
Vezo Marofohe	-	-	-	-	-
Vezo Tamarofoty	-	-	-	-	+
Vezo Tsianala	-	-	-	-	+
Vezo Tejorie	-	-	-	+	-
Vezo Temoita	-	-	-	+	-
Total	5	1	1	3	4

(+) : existe, (-) : non existe

La société traditionnelle vezo dans ces fokontany est composée par des groupes ethniques patriarcats. Ceux sont des

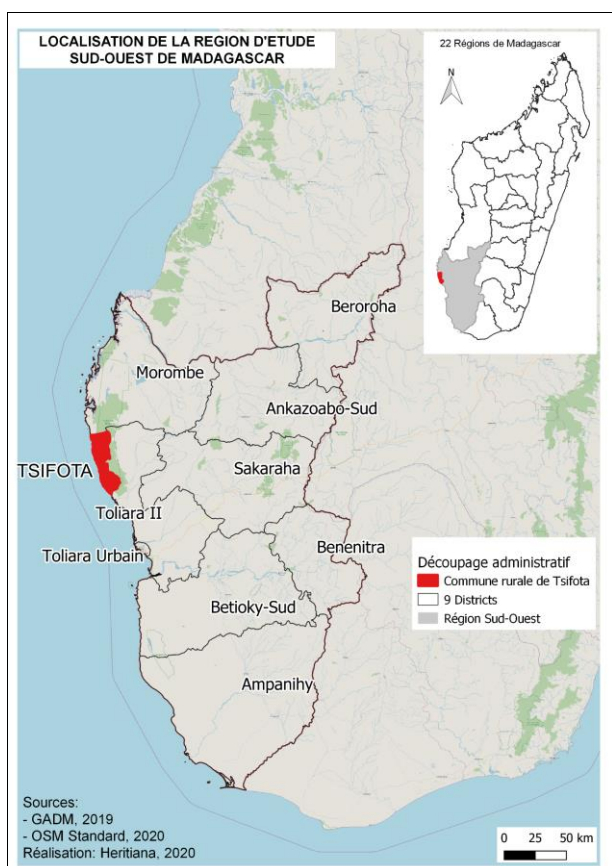


Figure 1 : Géolocalisation de la région d'étude, Sud-Ouest de Madagascar

Méthodologie

Des investigations sur terrain ont été réalisées avec la participation de la communauté locale en utilisant des outils de collecte de données quantitatives et qualitatives. Nous avons adopté ainsi des inventaires et des interviews semi-directifs aux personnes ressources en adoptant la Méthode Accélérée de Recherche Participative (MARF). Alors, 55 personnes ressources dont 45 venant des différents groupes ethniques du peuple autochtone et 10 leaders des associations des pêcheurs et femmes vezos ont été interviewées pour connaître l'organisation sociale et culturelle et la participation de la société étudiée à la protection

communautés de pêcheurs dans lesquelles leurs organisations socioculturelles sont basées sur des structures traditionnelles en coordination avec des *Mpitankazomanga* ou *Mpisoro* ou *Mpitoka* suivant le lignage de succession (figure 2). Ces différentes dénominations sont utilisées suivant le contexte et son rôle social ou culturel. Le titre *Mpitankazomanga* lui est offert car il est le détenteur du pivot central de la famille autour duquel gravitent à l'intérieur du cosmos les vivants et les êtres surnaturels (Ramamonjisoa, 1994). Le *Mpisoro* indique qu'il est le sacrificateur du groupe durant les pratiques rituelles comme les cultes des ancêtres ou *soro an-kazomanga*. Le *Mpitoka* est le titre réservé à ceux qui ont le pouvoir de s'adresser aux ancêtres à tout moment et endroit.

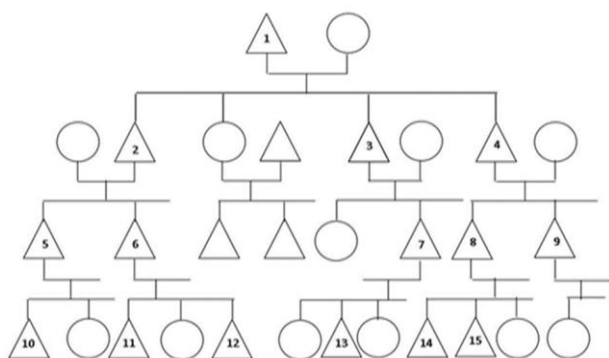


Figure 2 : Schéma du rang de succession de *hazomanga* (d'après Rabekoto, 2015).

Cette structure traditionnelle est un atout majeur de cette société dans le cadre d'un événement ou organisation communs. Par exemple, lorsqu'un sacrifice se déroule dans un village pour l'inauguration d'une école, c'est le *Mpitoka* du groupe ethnique qui est le premier occupant de ce village ou *Tompotany* s'adresse aux ancêtres. En général, chaque village des *vezo* a de patriarche fondateur et les nouveaux venus qui voudraient s'y installer devraient établir une alliance avec lui ou ses postérités sur place, c'est pourquoi le concubinage favorise l'alliance entre les *Tompontany* et les nouveaux occupants.

Acteurs clés dans la protection de l'aire marine protégée Soariake

La mobilisation des catégories d'acteurs dans leurs domaines d'intervention dépend de la mise en exergue de leurs intérêts par rapport aux enjeux de la réussite de gestion. Ainsi, différents acteurs clés composés par un triumvirat, l'État, le Secteur privé et les Organisations de la société civile, sont impliquées en étroite collaboration sur l'appui à la création et gestion de l'aire marine protégée Soariake. Ceux sont les acteurs centraux étant donné que leurs participations sont incontournables depuis la création et la gestion de cette aire protégée. Ils s'agissent d'abord des Services Techniques Décentralisés représentant des Ministères chargés des pêches, environnement, tourisme et d'autres au niveau de la région Sud-Ouest. Ceux sont des Institutions de l'État se constituant le Comité d'Orientation et de Suivi (COS) qui veille sur l'orientation stratégique et les grandes lignes de gestion ainsi que celles relatives aux mesures de développement inhérentes à sa mise en place conformément à l'esprit de la Charte de l'Environnement Malagasy et le Système des Aires Protégées de Madagascar.

Puis, les opérateurs privés du secteur pêche comme Océan Farmer et Indian Ocean Trepang (IOT) qui sont les acteurs d'appui sur la mise en œuvre des activités génératrices de revenus comme l'algoculture et l'holothurie culture en fournissant des juvéniles ainsi que des plants d'algues et achetant aussi la production suivant un prix convenu à l'avance. Il y a aussi les hôtels riverains dans le secteur touristique, consommateur de la production du poisson fumé menée par les associations féminines, ainsi que l'office régional du tourisme sur la promotion de l'écotourisme dans le système socioéconomique

de la région d'étude. Tous ceux-ci visent l'amélioration des conditions de vie des communautés de pêcheurs et la réduction des pressions sur les ressources naturelles. Dans la structure de gouvernance, ces acteurs composent l'organe consultatif qui joue un rôle d'intervenants dans la finalisation des mesures et dispositions à mettre en œuvre au sein de cette aire marine protégée.

Et finalement, les organisations de la société civile comme les ONGs de conservation telles que World Wildlife Fund (WWF) et Wildlife Conservation Society (WCS) ainsi que l'association Soariake regroupant les groupes de base des pêcheurs (Mitamasoa, Velognirike, Tahirisoa Mahazomaro, Masintake, Velontehake) et des femmes (Santatry, Soamandoso, Vaomivoatse, Miovasoa) par fokontany, gestionnaire de cette aire marine protégée. Cette organisation de la société civile locale Soariake est co-gestionnaire avec le WWF en tant que promoteur, entre 2008 et 2010 et la WCS depuis 2011. WWF a soutenu le processus de création temporaire qui a permis d'aboutir au classement de la zone en tant que aire marine protégée avec un statut de protection temporaire au titre de l'arrêté interministériel n°52005-2010 (WCS, 2014). À travers la mise en place de 7 réserves marines communautaires temporaires comme stratégie afin de mettre en place des 6 réserves permanentes dans le cadre du développement touristique aquatique (Francisco, 2020, *comm. pers.*), WCS est intervenu pour accompagner les communautés locales dans la gestion durable de ces ressources halieutiques et la conservation des écosystèmes marins qui font partie de l'un des grands systèmes récifaux du monde situé à 80 km au nord de la ville de Toliara, par la mise en œuvre des activités de création définitive de cette aire marine protégée. À cet égard, WCS a pris le relai

de WWF en tant que promoteur de l'aire marine protégée Soariake. Ces organisations constituent le comité de gestion (COGE) qui assure la gestion opérationnelle sur terrain, la coordination et la mise en œuvre de l'ensemble de toutes les activités de cette aire marine protégée.

En octobre 2019, l'association Marovany, N° 098/13-MI/DIRAT-SAGT-U/ASS, a débuté une étude et la mise en œuvre de la protection et développement de la valeur de 3 sites culturels subaquatiques qui submergent les épaves des *Winterton* (1792), *Nossa Senhora do Carmo* (1774) *Surprise* (1885) dans la zone de l'aire marine protégée Soariake (IDSS, 2012, 2013). Elle se pose sur la stratégie locale pour mobiliser toutes les parties prenantes à sauvegarder le patrimoine culturel subaquatique en améliorant le niveau de vie de la population locale par le développement touristique. En outre, cette action va contribuer à la conservation 'in situ' du patrimoine culturel subaquatique (Unesco, 2001) suivant l'objectif global de gestion de l'aire marine protégée Soariake qui est d'assurer la protection et le maintien à long terme de la biodiversité, du patrimoine culturel et des services écologiques et de promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles pour contribuer à la réduction de la pauvreté (WCS, 2019).

Participation des vezo à la protection de l'environnement marin

Un système de contrôle et de surveillance dans lequel la communauté locale a participé par un groupe des agents communautaires dénommé Agents Communiât Control and Surveillance (CCS) est opérationnel. En plus, les communautés vezo ont établi d'une manière volontaire un dina pour consolider la protection de l'environnement marin. Ce dina régit les règles et procédures liées à la création et gestion des réserves marines

communautaires de l'aire protégée Soariake. Son élaboration suivait des processus qui ont commencé par des rédactions au niveau local des dina spécifiques convenables à chaque fokontany selon la volonté des communautés locales. Ensuite, l'observation des techniciens et représentants de la commune de ces textes par fokontany a été l'étape suivante avant de les rassembler comme une seule convention sociale (Andriamalala et Gardner, 2010) pour remettre aux populations des Andravona, Bekodoy, Salary nord I, Salary nord II, Bekodoy et Tsandamba enfin de les améliorer et les approuver. Puis, la Commune a donné son avis favorable finale de ce dina composant des 23 articles. Après cette validation locale, une requête d'introduction a été déposée au tribunal de première instance de Toliara le 16 mars 2010 et le dina a été validée et reconnue officiellement par ce tribunal le 21 juillet 2010 selon le jugement civil N° 282 T C dont le numéro de ce dossier est de 222/ CIV/10 portant sur le Dinam-pokonolona, 2010. Actuellement, ce dina est toujours fonctionnel et une amélioration est en cours suivant le processus auparavant.

Conclusion et perspective

La mise en place d'une stratégie d'organisation relative à la protection de l'environnement marin pourrait être justifiée par les enjeux écologiques, économiques et socioculturels. Ainsi, les contextes social et culturel de la structure d'organisation des vezo constituent de cadre favorable à la mobilisation des communautés des pêcheurs sur la protection de l'aire marine protégée Soariake. Dans son système, plusieurs acteurs présentent diverses logiques d'actions permettant les raisons du succès et/ou échecs des activités de protection. Ceux-là méritent d'être décrits pour pouvoir identifier des orientations de redressement par

rapport aux problèmes relationnels constatés à l'intérieur de cette aire protégée. Néanmoins, la participation de la communauté de pêcheurs favorise la conservation de ressources naturelles. Leur implication dans le système présente diverses logiques de réussite à la prise de décision convenable à une situation donnée d'où le « dina » est une convention sociale convenable à la gouvernance de l'aire marine protégée.

Comparée à l'étude que nous avons faite sur la gestion de l'aire protégée terrestre (Tsinjoriake) qui implique aussi les communautés vezos, la protection de l'aire marine protégée est avancée sur la mise en œuvre de l'utilisation de « dina ». Pourtant, la production des ressources halieutiques après la fermeture des réserves est concrète et cela est l'une des sources capitales pour la motivation des vezos à appliquer cette convention. La subvention locale pour mobiliser l'implication de la population locale est malgré tout insuffisante pour améliorer leur niveau de vie. Cela met en question des stratégies soit disant au profit de la protection de l'environnement marin d'un côté et nécessite des réajustements de l'espace et de ses usages de l'autre côté.

Références bibliographiques

- Andriamalala, G. et C.J. Gardner (2010). L'utilisation du dina comme outil de gouvernance des ressources naturelles : leçons tirées de Velondriake, sud-ouest de Madagascar. *Tropical Conservation Science* Vol.3 (4), 2010 : 447-472.
- Borrini-Feyerabend, G. et N. Dudley (2005). *Nouvelles perspectives pour les aires protégées à Madagascar*, CEESP. Élan Durban-, 44 pages. (consulté 18 juin 2018). URL : <http://www.equilibriumresearch.com/upload/document/elandurban.pdf>
- IDSS - International Deep Sea Survey (2013). *Prospection archéologique sous-marine 2013*, Rapports de mission mars- mai 2013. 20 pages.

IDSS - International Deep Sea Survey (2012).

Prospection eninam archéologique sous-marine 2011-2012. Du cap d'Ambre au cap Sainte-Marie, Rapports n°4 et 5, 48 pages.

Rabekoto, A.H. (2015). *Ny soronànake amy vezo Tsivoky ao Ianantsono (Saint-Augustin) Atsimo Andrefan'i Madagasikara*, Mémoire de Maîtrise ès Lettres option Anthropologie, Université de Toliara. 115 pages

Ramamonjisoa, J.B.I. (1994). *La Maladie et la Guérison chez les Masikoro de la Région de Toliara (Sud-Ouest de Madagascar). Diagnostiquer et Guérir*. Thèse de Doctorat en Etudes Africaines (nouveau régime). Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO), Paris. 1994, 797 p. (I – Étude 259 p. + II - Corpus 538 pages.)

UNESCO, (2001). *La convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique*. Paris. 32 pages.

Wildlife Conservation Society, (WCS) (2019). *Plan d'aménagement et de gestion de la Réserve de Ressources Naturelles Soariake 2019-2023*. 50 pages + annexes.

Wildlife Conservation Society, (WCS) (2014). *Plan d'Aménagement et de Gestion de l'Aire Marine Protégée Soariake*. 74 pages.